

## **LES BIELLES D'AUCH**

Lieu Dit Beaulieu Chemin de la Réthourie

32000 Auch

Président: 06 27 21 42 51

www.lesbiellesdauch.com

## Règlement intérieur :

La réception du contrat par l'organisation implique que le responsable exposant aura pris connaissance du Réglement et l'accepte sans réserve .

- L'organisateur reçoit les demandes et statuts sur les admissions en fonction de leurs arrivées et du nombre d'emplacements disponibles .
- Les contrats doivent parvenir a l'association chez Mr CHANFREAU Jean-Luc, Les bielles d'Auch Lieu dit Beaulieu Chemin de la Réthourie 32000 Auch.
- L'organisateur est seul qualifié pour constituer les groupements et fixer les emplacements.
  Dans le cas ou un emplacement ne serait pas occupé à l'ouverture de la manifestation 10H,
  l'organisateur se réserve le droit de l'attribuer à un autre exposant.

Sans que l'exposant non installé puisse réclamer quelque dommage que ce soit .

Les sommes versées restant acquises à l'organisateur.

 Le Salon de la Moto et sa Bourse d'Echange organisés par Les Bielles d'Auch sera ouvert au public le 13 et 14 Septembre 2014 de 10H à 19H.

Pour permettre l'installation des exposants du Salon , Le Hall du Mouzon pourra les accueillir à partir du Vendredi après-mdi .

Pour les exposants de la Bourse il seront accueillis le Samedi matin à partir de 6H30 sur le parking et ce jusqu'à 9H .

- L'installation doit être impérativement terminée à 9H .
- Les emplacements devront être débarrassés le Dimanche à partir de 19H.
- Toute Pub ainsi que toute attraction spectacle animation doit être soumis à l'aval de l'organisateur.
- Les exposants ne doivent ni obstruer ni empieter sur les allées qui seront délimitées .
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident causé par les objets exposés avant, pendant et après la manifestation.
- L'exposant devra s'assurer personnellement pour les risques responsabilité civile en cas d'accident matériel ou corporel .L'organisateur ne pourra etre tenu responsable des dégradations sur le matériel exposé.

Bien cordialement à tous,

Le Président,

Jean-LUC CHANFREAU